

**UNE DEUXIÈME  
CONDAMNATION  
DANS L'AFFAIRE  
ISABELLE BOLDUC**

## Bainbridge plaide coupable

Jean-Paul Bainbridge, condamné à la prison à vie. UN TEXTE EN A3.



**Sports Illustrated  
s'intéresse  
au cas du  
Hell's Vachon (C3)**



# La Tribune

mercredi

SHERBROOKE  
4 décembre 1996  
87e ANNÉE - No 244  
0,60 (WEEKEND: 1,65\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune

564-0999

Les sports



**Les Voltigeurs  
congédient  
leur entraîneur  
(C1, C5)**

**Attentat  
à Paris**



**Deux morts,  
70 blessés  
dans le  
métro (B7)**

Météo / A2

**NEIGE**

0

7h10 16h04

10 déc 17 déc 24 déc 02 janv

**Clin d'oeil**

Ma femme dit que les conserves sont excellentes pour la santé. La mienne aussi a horreur de faire la cuisine.

**National TILDEN**

Location Autos Camions  
Place Brouillard  
822-2100

**VIOLENTE  
COLLISION  
ENTRE  
DEUX  
AUTOS**

## UN MORT, RUE KING



Imacom-Daguère, Pierre Viger

Des enquêteurs de la Sûreté municipale de Sherbrooke examinent le véhicule dans laquelle prenait place la victime, Réjeanne Tardif, 63 ans, de Fleurimont.

Serge DENIS  
Sherbrooke

Une femme de Fleurimont, Réjeanne Tardif, âgée de 63 ans, a perdu la vie hier soir lors d'une violente collision survenue au coin des rues King et Ontario, non loin du centre-ville de Sherbrooke. Trois personnes ont également été blessées par l'impact.

L'accident est survenu vers 19h35 lorsque le véhicule conduit par l'époux de la victime, Jedmond Roy, a tenté un

virage à gauche pour emprunter la rue Ontario. L'autre voiture qui venait en sens inverse, n'a pu freiner à temps pour éviter l'impact.

Trois jeunes d'âge mineur, tous de Sherbrooke, prenaient place dans ce véhicule. Le conducteur, âgé de 16 ans, et ses passagers de 17 et 14 ans, n'ont subi que des blessures mineures. Seulement deux d'entre eux ont eu besoin d'être hospitalisés au pavillon Fleurimont du CUSE.

Pour sa part, l'époux de la victime, Jedmond Roy, 63 ans, a subi des blessu-

res plus sérieuses. Les ambulanciers l'ont conduit au site Saint-Vincent du CUSE.

Selon les premières constatations policières, ni la vitesse, ni l'alcool ne seraient en cause dans cet accident.

La rue a dû être fermée pendant une heure quarante-cinq afin de permettre aux inspecteurs du Service d'identité judiciaire de reconstituer la scène de la tragédie. Des enquêteurs de la Sûreté municipale et des pompiers ont été également appelés sur place. Tout semble indiquer que personne n'a été témoin de la tragédie.

## «Assez, c'est assez...»

Plus de 600 syndiqués questionnent le virage ambulatoire

Gilles FISETTE  
Sherbrooke

Si son fils avait eu sa fracture aujourd'hui, il serait mort. Fernand Poulin en est sûr. Le virage ambulatoire l'aurait tué.

«Il y a dix ans, mon fils a subi une fracture importante. Quelques jours plus tard, alors qu'il était encore hospitalisé, il a eu une embolie graisseuse. Les gens qui travaillent en milieu hospitalier savent ce que cela veut dire. Il s'est retrouvé aux soins intensifs durant sept jours... Aujourd'hui, avec la vitesse avec laquelle tournent les lits dans les hôpitaux, mon fils aurait eu son embolie à la maison. Je suis sûr qu'il serait mort», a-t-il expliqué.

Ce témoignage, le président du syndicat CSN de l'usine Cascades East-Angus l'a fait hier soir à Sherbrooke devant les 600 syndiqués venus entendre Gérard Larose au grand rassemblement sur la santé et les services sociaux, et faire part de leur solidarité dans l'opposition à la façon dont sont menés la réorganisation des services de santé et le virage ambulatoire.

D'autres témoignages ont fusé. Luc Beaudoin, du CUSE, site Fleurimont, a expliqué qu'«on a de l'ouvrage comme jamais... On se retrouve avec des personnes âgées couchées sur des civières... Dans la soirée du 29 au 30 no-



Un syndiqué CSN de l'usine Cascades, Fernand Poulin, a témoigné sur la «chance» qu'a eue son fils d'être malade avant le virage ambulatoire.

vembre, il y avait des détournements des ambulances. Le matin du 30, on avait plein de gens sur les civières... Assez, c'est assez... Les gens ne sont pas des morceaux de viande...»

Linda Poulin travaille pour le Centre Notre-Dame de l'Enfant. Elle a expliqué qu'elle se retrouve maintenant toute seule pour s'occuper de jeunes qui, dans certains cas, peuvent être agressifs. Elle est munie d'un téléphone sans fil. Si on l'attaque, elle doit avoir le temps de téléphoner. Sinon, a-t-elle

laissé tomber, elle se retrouvera «sur la CSST».

Éric Turcotte, du CUSE, site King (lire l'ex-St-Vincent de Paul), a déclaré que «le virage est bien mal commencé. Et la population, bien mal informée... Ainsi, ce matin (hier), une femme est arrivée à l'hôpital avec une cassure à la cheville. Elle ne pouvait pas savoir que les fractures des os sont désormais traitées à notre autre site, sur la rue Bowen. Il a fallu la déplacer. Et ce sont des coûts onéreux...»

Michel Bérard est menuisier au CUSE, site de Fleurimont. Interrogé sur les motifs de sa participation à cette soirée de solidarité, il a déclaré en avoir assez qu'on «fouille dans mon compte de banque... Contrairement à ce que les gens pensent, les travailleurs du secteur de la santé ne sont pas des riches. Moi, j'en ai assez pour manger mais je n'en ai pas assez pour m'acheter une maison. J'ai deux enfants. Je n'ai pas les moyens de les amener manger à la brasserie. Et j'ai un vieux «bazou»... J'ai peut-être un job stable mais je gagnais en cinq mois sur la construction ce que je gagne maintenant, en douze mois. Alors j'en ai assez des coupures...»

Danielle Lahaie, une préposée aux malades à Youville, abonde dans ce sens. «Nous sommes tannées des coupures...»

**Taxer les banques au lieu de couper (A3)**

## Une usine alimentée aux vieux pneus Iorgne Sherbrooke

Michel MORIN  
Sherbrooke

L'amas de pneus déchiquetés qui se trouve sur les terrains d'Animat, à Saint-Elie d'Orford, pourrait devenir la matière première d'une usine de production d'énergie que des promoteurs songent à implanter à Sherbrooke.

L'entreprise Thermex, qui opère déjà une usine-pilote sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Iorgne effectivement du côté de Sherbrooke pour ériger une deuxième usine. Des rencontres préliminaires ont même été tenues avec des intervenants régionaux.

L'investissement, si le projet se concrétise, serait néanmoins faible pour un projet de nature industrielle. On parle ici d'une mise de fonds d'un million de dollars. Tout aussi faible serait la création d'emplois puisqu'il suffirait d'approvisionner l'usine en caoutchouc, la technologie faisant le reste.

Le caoutchouc constituerait incidemment la matière première de cette usine de production d'énergie, d'où l'intérêt porté vers la région métropolitaine de Sherbrooke en raison de la présence d'Animat et de ses résidus de pneus. L'énergie produite, en faisant brûler le caoutchouc tiré des carcasses de pneus usés, serait de la vapeur. Et cette vapeur pourrait possiblement intéresser un récupérateur d'énergie, comme les papeteries par exemple. Sinon, cette vapeur pourrait actionner des turbines et produire de l'électricité.

Richard Gingras, maire de Saint-Elie d'Orford, espère de son côté que tout projet actuellement dans l'air pourra se concrétiser. Dans l'espoir, dit-il, de voir enfin disparaître les carcasses de pneus entreposées sur les terrains d'Animat.

«Il n'y a pas de date butoir pour enlever les pneus qui sont chez Animat. Mais disons que dans quelques semaines, si rien ne bouge, je vais demander qu'on enlève ces pneus, de commenter le maire Gingras. Ça fait assez longtemps que ça dure.»

À la Société de développement économique de la région sherbrookoise, le commissaire industriel Guy Dionne confirme que des pourparlers ont été entrepris avec des promoteurs qui pourraient éventuellement utiliser les pneus présents sur le territoire de Saint-Elie d'Orford.

«De notre côté, nous voulons d'abord valider cette technologie et voir le montage financier que les promoteurs pourraient nous proposer, de commenter M. Dionne. Pour l'instant, c'est à eux à nous offrir les données techniques du projet.»

Recyc-Québec

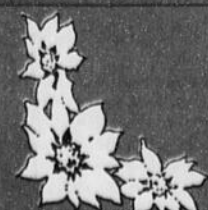
Du côté de Recyc-Québec, à qui revient la responsabilité de disposer des pneus qui sont encore sur les terrains d'Animat, on confirme que des tractations sont actuellement menées en vue de la réalisation d'un projet industriel à Sherbrooke.

Philippe Châtillon, porte-parole de l'organisme, fait valoir que la concrétisation du dossier permettrait d'utiliser les carcasses de pneus qui jonchent les terrains d'Animat.

«De notre côté, nous étions prêts à bouger (faire enlever les pneus), mais comme il y a un projet actuellement dans l'air, et que ça pourrait concerner les carcasses de pneus d'Animat, on attend, de commenter M. Châtillon. Nous n'avons pas encore reçu de demande d'aide mais si nous en recevons une dans le cadre de ce projet, nous allons l'analyser.»



À NE PAS MANQUER CE JEUDI 5 DÉCEMBRE



cahier spécial  
**La Tribune**  
PUBLIREPORTAGE

**Noël** 1996



# Le Conseil médical du Canada classe l'UdeS dans le peloton de tête

Michel RONDEAU  
Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke occupe le peloton de tête des quatre premières universités canadiennes, sur 16 institutions, à l'examen d'aptitude 1 du Conseil médical du Canada en 1995.

«Il s'agit d'une de nos meilleures performances jusqu'ici. Nos résultats s'améliorent à chaque année», a commenté le doyen de la faculté de Médecine, M. Michel Baron.

En fait, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke a obtenu 543 points à l'examen, derrière l'Université de Montréal, 559 points, et derrière deux autres universités qui ont obtenu toutes deux 555 points. Sur 16 facultés de Médecine au Canada, la plus basse performance est de 371 points.

Chaque université a son code d'identification qui lui permet d'aller voir ses notes, mais qui ne lui permet pas de connaître la performance des autres établissements, a signalé M. Baron. La raison pour laquelle on sait que l'Université de Montréal est arrivée première, c'est qu'elle l'a rendu public.

Les étudiants de l'Université de Montréal sont arrivés premiers en pédiatrie, en obstétrique-gynécologie et en psychiatrie. Ils sont arrivés deuxième en chirurgie, en médecine préventive et en santé communautaire et quatrième en médecine interne.

Pour leur part, les étudiants de l'Université de Sherbrooke sont sur les talons de Montréal dans la plupart des



Michel Baron

cas. Deuxième en pédiatrie, ils arrivent troisième en obstétrique-gynécologie, en psychiatrie, en médecine préventive et en santé communautaire et leur point faible est la chirurgie, où ils décrochent une sixième place.

«Mais sixième sur 16 au Canada, ce n'est quand même pas mauvais, remarque le doyen. Il y en a encore dix derrière nous.»

Le docteur Baron note aussi que les résultats publiés ont une signification relative puisque l'examen d'aptitude 1 ne constitue qu'un volet d'un examen en 10 parties.



Le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, semble avoir du bon temps auprès de son homologue de la Chambre de commerce et d'industrie de la région Magog-Orford, Pierre Lefebvre, au cours d'un souper-causerie.

# Selon Claude Béland, les dirigeants doivent faire confiance aux gens

Gilles DALLAIRE  
Canton d'Orford

Sans la solidarité, la concertation, il n'y a pas de développement possible, du moins pas de développement durable ni de développement rejaillissant sur toute la société.

Telle est la constatation qu'a faite M. Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, au cours d'une causerie prononcée hier devant des membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Magog-Orford et leurs invités.

«Il faut redonner à l'économie son véritable sens, la mettre au service des gens et non mettre les gens à son service. On n'atteint ce but que par la solidarité et la concertation, outils essentiels à toute collectivité qui veut résister aux forces du marché global», a-t-il expliqué.

Il a souligné que pour susciter la solidarité et la concertation, il faut faire confiance aux gens, comprendre qu'ils sont capables de créer, avec leurs moyens et en misant sur leurs forces, un milieu de vie agréable et dynamique, reconnaître qu'ils sont capables d'utiliser intelligemment les ressources dont ils disposent en autant qu'ils aient la capacité de décider par eux-mêmes et qu'ils aient accès aux ressources financières qui doivent nécessairement accompagner l'exercice d'une véritable responsabilité.

Selon M. Béland, c'est en faisant confiance aux talents des gens et à leur bon sens et en décentralisant les pouvoirs qu'on insuffle du dynamisme à une société.

«Il s'est dégage à cet égard un certain consensus lors du Sommet de l'économie et de l'emploi, du moins quant aux orientations. Certes, on n'a

pas encore fait les consensus requis sur les réseaux et les structures mais c'est déjà un bon début», a-t-il commenté.

Qualifiant le Sommet de démarche fort importante pour le Québec, il a rappelé que deux points ont fait l'unanimité, la nécessité d'assainir rapidement les finances publiques et la nécessité de créer des emplois dans les secteurs promis à une forte croissance.

«Il y a aussi eu accord sur l'apprentissage, la réduction et le réaménagement du temps de travail, la stratégie nationale de l'emploi, la formation professionnelle», a ajouté M. Béland.

Il a affirmé que si l'exercice pouvait seulement avoir pour résultat l'établissement d'un processus permanent de consultation, il aura été un succès et l'occasion d'un virage important dans le cheminement collectif des Québécois.

# Elle reçoit un plomb à la tête après une chicane de couple

Sherbrooke

Une femme a révélé hier avoir reçu un plomb derrière la tête en quittant son domicile à la suite d'une

chicane avec son ami de coeur.

Elle témoignait hier à l'enquête pour remise en liberté provisoire de Frédéric Buck, 44 ans, inculpé d'usage négligent d'un pistolet à l'air comprimé, voies de fait en portant une arme, en la blessant et de menaces.

La plaignante a expliqué que ce plomb lui avait causé une rougeur derrière la tête.

Elle a dit que le prévenu avait tiré un premier coup d'avertissement à côté d'elle et, après avoir reçu le plomb, en a mis un autre dans le pistolet.

Contre-interrogée par Me Jean-Marc Bénéard, elle a admis être comme un grizzly quand elle se sent coincée et n'a peur de rien. Elle avait précédemment donné à son ami un coup de pied aux parties.

La procureure Andrée Marchand avait tenu à soumettre sa preuve au tribunal à cette étape des procédures.

Me Bénéard a plaidé qu'il existait une alternative à la détention de son client.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a remis le prévenu en liberté provisoire moyennant un engagement de garder la paix, ne pas communiquer avec la plaignante et ses proches et ne pas posséder d'armes à feu.

**loto-québec résultats**

**Celebration** 25000\$

Tirage du 96-12-03: 547D997 (numéros non décomposables)

96-12-01 574A595 | 96-12-02 440C361

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

1 lot de 25 000 \$ chaque jour du 1<sup>er</sup> au 31 décembre

**loto-québec résultats**

**Banco** | **Quotidienne**

Tirage du 96-12-03: 5 9 16 18 21 | Tirage du 96-12-03: 3 4

23 24 28 31 34 | 745 0613

35 38 49 53 55 | **Extra**

57 58 66 67 69 | Tirage du 96-12-03: NUMÉRO: 553964

**T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## EN BREF

### Nouveaux panneaux d'arrêt

Sherbrooke (DD) - À la suite de demandes insistantes des citoyens du secteur de l'école Marie-Reine et en dépit d'un avis contraire de ses services techniques, la Ville de Sherbrooke fera installer des panneaux d'arrêt supplémentaires à l'angle des rues Walsh et du Prince-Rupert, ainsi que Walsh et de Caen.

Cette mesure, adoptée en début de semaine par le conseil municipal, en présence de nombreux parents et élèves de l'école Marie-Reine, de même que du commissaire scolaire Noël Richard, a toutefois suscité des réactions diverses chez les élus.

Si la conseillère du district de Marie-Reine, Sylvie Lapointe, s'est réjouie du

fait que le conseil a tenu compte du nombre important d'enfants dans le secteur, même si, selon les critères, le volume de circulation ne justifiait pas l'ajout de panneaux d'arrêt à cet endroit.

Sans s'opposer à cette mesure, le conseiller du district des Jardins-Flouris, Bernard Tanguay, a estimé pour sa part qu'il «s'agit là d'un dangereux précédent, puisqu'on laisse l'impression qu'on va finir par dire oui à toutes les fois où les gens feront suffisamment pression sur nous».

### Le RUTA mécontent

Sherbrooke (DD) - Le Regroupement des usagers du transport adapté (RUTA) est très déçu du refus du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke de ne pas remettre en question la diminution de 134 000 \$ dans les dépenses

d'exploitation pour le transport des personnes handicapées en 1997.

«On veut vous dire que couper 134 000 \$, c'est couper dans le service. Vous aviez un pouvoir et vous ne l'avez pas pris, comme démocratie on est très déçu», a lancé la coordonnatrice du RUTA, France Croteau.

En dépit des assurances du président de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS), Jacques Jubinville, que le niveau et la qualité du service demeureront les mêmes, Mme Croteau a déploré que la clientèle du transport adapté est «captive et déjà obligée de se battre pour ne pas perdre son service».

M. Jubinville a aussi rappelé que la CMTS prévoit réduire ses dépenses globales de 300 000 \$ en 1997 et diminuer son taux d'endettement.

# MÉTÉO La Tribune

# MétéoMédia

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI	INDICE UV
0 PRÉC. 80	-3 PRÉC. 80	-1 PRÉC. 30	-1 PRÉC. 80	-1 PRÉC. 60	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15

QUÉBEC			
Chicoutimi	Nei -2/5	Québec	Nei -1/3
Gaspé	Nua 1/4	Fimouski	Nei -1/3
Iles-de-la-Mad.	Var 3/0	St-Georges	Nei -1/3
La Grande	Sol -13/14	Sept-Îles	Nei -2/5
Lac-St-Jean	Nei -2/5	Trois-Rivières	Nei 1/4
Montréal	Nei 1/2	Val d'Or	Var -5/7

CANADA			
Charlottetown	Var 3/-1	Régina	Sol -9/-19
Edmonton	Enu -1/-14	St-John's	Plu 8/3
Fredericton	Var 2/-4	Toronto	Var 2/-2
Halifax	Plu 4/0	Victoria	Plu 7/3
Ottawa	Nei 0/-2	Winnipeg	Nei -9/-16

USA			
Boston	Nua 6/1	New York	Nua 8/4
Bridgport	Nei 8/3	Plattsburg	Nei 2/-3
Burlington	Nei 2/3	Portland	Nei 4/-2
Concord	Nei 4/3	Providence	Plu 7/0
Detroit	Nua 3/-2	Washington	Sol 9/3

LE MONDE			
Athènes	Sol 15/10	Mexico City	Nua 23/11
Beijing	Sol 3/3	Moscou	Nua 3/1
Berlin	Nua 5/0	Paris	Var 10/8
Hong Kong	Sol 24/18	Port-au-Prince	Sol 28/20
Lisbonne	Sol 18/12	Rome	Sol 14/1
Londres	Var 2/-2	Tokyo	Enu 12/2

DESTINATIONS SOLEIL			
Acapulco	Nua 32/23	La Havane	Sol 27/22
Bermudes	Sol 21/17	Martinique	Sol 29/23
Cancun	Ave 30/19	Myrtle Beach	Sol 14/5
Caracas	Ave 31/23	Montego Bay	Sol 30/23
Freeport	Sol 25/18	Orlando	Var 23/9
FT Lauderdale	Var 27/17	Puerto Plata	Sol 29/21
Honolulu	Var 28/23	Tampa	Var 23/9
Key West	Var 27/20	West Palm B	Var 27/17

© 1996 Infomédia/Météo

## EMPLOIS DU JOUR

Représentant au soutien technique  
Offre: 2132642  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: selon compétences, temporaire jusqu'au 30 avril, plein temps  
Exigences: obligatoire formation en informatique, connaissance approfondie de Windows 3.1 et 95, bilingue  
Fonctions: apporter le soutien technique aux usagers de nos logiciels.

Agent/e de voyage (externe)  
Offre: 2133603  
Lieu: Estrie  
Salaire: comm. seulement, perm., plein tps ou part.  
Exigences: formation en tourisme, expérience obligatoire 1 an, expérience dans la vente, avoir voyagé, posséder véhicule atout  
Fonctions: réservations de voyage, informations à la clientèle.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA QUOTIDIENNE 745-0613

### INDEX

Agriculture:.....	D-8
Arts:.....	C-6
Bandes dessinées:.....	D-2
Chez nous:.....	B-1
Décès:.....	D-6
Économie:.....	B-6
Opinions:.....	A-6
Horoscope:.....	D-2
Messier en liberté:.....	D-2
Petites annonces:.....	D-3
Sports:.....	C-1
Vivre:.....	D-1

...rêves de vacances... VACANCES DE RÊVE...  
VIVE LE MEXIQUE!  
ACAPULCO, départ de groupe le 3 janvier pour 4 semaines.  
IXTAPA, départ de groupe le 19 janvier.  
PUERTO VALLARTA, départ de groupe le 13 février.

1650, boul. Portland (coin Bryant) Sherbrooke 819 566-8663  
5335, rue Frontenac Lac-Mégantic 819 583-2801

**La Tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement payé à l'avance: androits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 on 175 12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199 56 \$ 6 mois 87 60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99 82 \$ 3 mois 44 84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51 10 \$ 1 mois 23 49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26 76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 on 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est socitaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



## La paille dans l'oeil

Mon premier voyage en avion, c'est à Sept-Îles que je l'ai fait. Le journal La Tribune m'y avait délégué pour un championnat de hockey, il y a de cela 20 ans.

La première personne qui était venue me souhaiter la bienvenue à Sept-Îles, en pleine tempête de neige, même si on était au mois de mai, avait été l'ex-Sherbrookoise Denis Auray. Oui, le même Denis Auray qui a fait tant parler de lui la semaine dernière pour avoir usé de son autorité comme directeur général de Centraide, à Sept-Îles. Pour assouvir ses instincts de joueur, Denis Auray avait contracté pour 20 000 \$ de dettes comme directeur de son organisme, argent qui avait servi à l'achat de billets de loterie au kiosque de Loto-Québec que gère Centraide.

Coïncé, l'homme de 58 ans a avoué sa faute, remboursé les 20 000 \$ à Centraide, démissionné de son poste et il a fui Sept-Îles, revenant s'établir à Sherbrooke en compagnie de son épouse. Aucune accusation criminelle n'a été portée contre lui. Mais comme la campagne annuelle de financement de Centraide battait de l'aile cette année, à Sept-Îles, à la suite de son départ, on a décidé de lui en faire porter l'odieux en dévoilant au grand jour sa faute.

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe dans la région de Duplessis. En Estrie également.

Hier, j'ai rencontré Denis Auray pour la première fois en 20 ans. Depuis, je ne l'avais revu qu'à la télévision au début des années 80 en regardant les matchs des Nordiques de Québec. Il s'était joint à l'organisation pour quelques mois pour remplacer un soigneur, à la demande de son grand ami Charles Thiffault, alors adjoint à Michel Bergeron. Je l'avais reconnu derrière le banc.

Le Denis Auray que j'ai revu hier est un homme brisé. Intérieurement, j'entends. Extérieurement, il sourit comme il a toujours souri. Mais au fond de lui-même, il pleure en se disant qu'il finira bien par se sortir de ce cauchemar. Mais à 58 ans, ce n'est pas évident à vivre. Pour son épouse, pour ses quatre enfants, pour ses cinq petits-enfants, non plus.

Mais le pire est passé, se dit-il. Le pire, c'était de vivre avec ce grand secret, qu'il avait même réussi à cacher à son épouse jusqu'à la semaine dernière. Quand un journaliste de Sherbrooke l'a contacté pour lui dire que la nouvelle avait été ébruitée à Sept-Îles, il a tout avoué à celle qui partage sa vie depuis 38 ans. Il avait toujours réussi à lui cacher sa maladie pour le jeu, même s'il paraissait de fortes sommes à chaque semaine dans l'espoir de gagner un jour le gros-lot à la 6/49 et aux autres jeux du genre. Le gain le plus important qu'il a réalisé avec les fameux 20 000 \$ qu'il a pariés, s'élève à 1200 \$. C'est vous dire...

Une fois sa faute avouée, la grosse boule que Denis Auray sentait au creux de son estomac est disparue. Le malaise qui l'habitait, et à cause duquel il avait dû être conduit d'urgence à l'hôpital cet été après s'être évanoui, était disparu. Il allait vivre avec ce gros péché qu'il a commis sans craindre qu'à tout moment cette grosse boule l'étouffe complètement.

Son épouse lui a pardonné. Ses enfants aussi. Nul n'est parfait. Si Denis a pu faire preuve de sobriété au cours des 12 dernières années, il peut vaincre aussi sa maladie pour le jeu.

Les Auray ne le disent pas, mais il aurait aimé que l'opinion publique tienne compte du bien qu'ils ont fait dans leur vie avant de les juger. Mais les gens ne savent pas que Denis a été bénévole pendant 11 ans à Centraide avant d'y devenir permanent. Ils ne savent pas que le couple, au plan personnel, est venu à la rescousse de personnes démunies ou de jeunes délinquants en leur offrant gîte, nourriture et vêtements. Les gens ne savent pas que Denis et son épouse ont contribué à la réhabilitation d'une jeune fugitive de 14 ans, qu'ils sont même allés chercher eux-mêmes au bar de danseuses l'Oasis de Sept-Îles, un soir où elle dansait nue. Les gens d'ici ne savent pas non plus que l'épouse de Denis Auray a été l'une des grandes responsables de la mise sur pied d'une maison Jeunesse pour les 13-17 ans, à Sept-Îles.

Les Auray ont quand même trouvé du réconfort auprès de leurs amis. À Sept-Îles, comme à Sherbrooke. Aujourd'hui, toutefois, ils ne savent que trop bien ce qu'on peut ressentir le juge Richard Therrien et ses proches, Jean-Louis Roux et les membres de sa famille, lorsque leurs fautes passées, et rachetées, ont été ramenées sur la place publique.

«Si l'enfer est pire que cela, m'a dit Denis Auray, on ne sera pas bien là...»

Je le crois.  
Que celui qui n'a jamais péché...

# Bainbridge plaide coupable

Il est toutefois acquitté des chefs les plus importants de complot et de meurtre au premier degré

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

À la suite d'un plaidoyer de culpabilité à l'improviste hier, l'accusé Jean-Paul Bainbridge, 26 ans, a été condamné à la détention à perpétuité pour le meurtre de Isabelle Bolduc commis le 30 juin à Sherbrooke.

Cette condamnation lui a été imposée sur-le-champ par le juge Raynald Fréchette, de la Cour supérieure, à Sherbrooke.

Bainbridge a reconnu sa participation à l'enlèvement d'Isabelle Bolduc, sa séquestration, son agression sexuelle, son agression sexuelle en complicité et finalement son meurtre non prémédité (deuxième degré). Il est le deuxième des trois co-accusés dans cette affaire, après Marcel Blanchette, à admettre sa culpabilité.

Blanchette, 49 ans, a écopé de la perpétuité sans possibilité d'élargissement avant 25 ans pour le meurtre au premier degré de Mlle Bolduc et l'enlèvement d'une livreuse de pharmacie.

Guy Labonté, 25 ans, se trouve encore en attente de procédures à la suite de la mort de Mlle Bolduc.

Il ne reste plus au juge Fréchette qu'à déterminer la durée de peine que Bainbridge devra purger avant d'être admissible à une libération conditionnelle.



Jean-Paul Bainbridge



Marcel Bolduc

Le criminaliste Jean-Marc Bénéard avait proposé ce plaidoyer de culpabilité à une accusation réduite pour son client, d'abord inculpé de meurtre au premier degré, ce qui impliquait la préméditation et le propos délibéré.

Bainbridge a été acquitté par ailleurs de complot avec Marcel Blanchette pour meurtre.

20 ans minimum

Interrogé en après-midi hier, Marcel Bolduc, le père de la victime, a révélé que la poursuite entendait réclamer une peine minimale de plus de 20 ans contre le prévenu.

Il dit ne pas être surpris par le plaidoyer de Bainbridge. Il est toutefois intrigué par l'abandon du chef de complot pour meurtre avec Blanchette que ce dernier avait admis.

M. Bolduc s'attendait à un plaidoyer pour meurtre au second degré

mais il souhaite une période de détention d'au moins 20 ans pour Bainbridge.

«Je ne m'attendais pas à cela mais plutôt à un procès, mais je suis contente qu'il ait plaidé coupable parce que ça va être moins de problèmes», a commenté Julie Bolduc, la soeur d'Isabelle, aussitôt après sa sortie de l'audience.

On se rappellera qu'Isabelle avait été enlevée vers 2h45 sur la 12e avenue le 30 juin, après sa sortie d'un bar pour se rendre chez elle à pied et forcée de monter dans une voiture.

Mme Bolduc, 22 ans, une étudiante en musique au Collège de Sherbrooke, a été conduite à l'appartement de Blanchette sur la 13e Avenue où elle a été séquestrée et abusée sexuellement.

Son cadavre a été découvert par un passant le 7 juillet dans un boisé à l'orée d'un sentier partant du chemin Goddard, à Fleurimont.

Isabelle a été assassinée avec un bout de tuyau de métal dans le but manifeste de l'empêcher de parler.

Dossier judiciaire

Bainbridge était déjà hypothéqué d'un dossier judiciaire alors qu'il a écopé à la mi-juin 1993 d'une peine de 30 mois de pénitencier pour agression sexuelle envers une adolescente de 13 ans, menaces à son amie de coeur enceinte de sept mois et bris de probation ainsi que de 30 jours pour des effractions en 91.

Les représentations sur son admissibilité à une libération pourraient nécessiter quelques jours d'audience parce que la défense et la poursuite ne sont pas sur la même longueur d'ondes.

Le procureur, Me Charles Crépeau, n'a pas voulu révéler le chiffre qu'il entend soumettre à l'appréciation du tribunal à la reprise.

Me Bénéard a souligné pour sa part que son client avait été acquitté des chefs les plus importants de complot et de meurtre au premier degré. Il entend soumettre une expertise sur une facette de la personnalité de Bainbridge.

Me Bénéard n'a pas caché qu'il vise la période d'admissibilité la plus courte possible pour son client, compte tenu des circonstances.

Longues discussions

Après l'audience, Me Crépeau a admis après l'audience que les discussions avec la défense avaient été longues.

Il a répondu à une question que la preuve au dossier était de la nature d'un meurtre au deuxième degré dans le cas de Bainbridge.

Me Bénéard a enfin obtenu une recommandation du tribunal pour que son client reste détenu dans une institution la plus rapprochée de Sherbrooke pendant la préparation de sa preuve.

## Taxer les banques au lieu de couper

Gérald Larose propose un «pont temporaire» pour mettre fin au «saccage» dans les dépenses

Gilles FISETTE

Sherbrooke

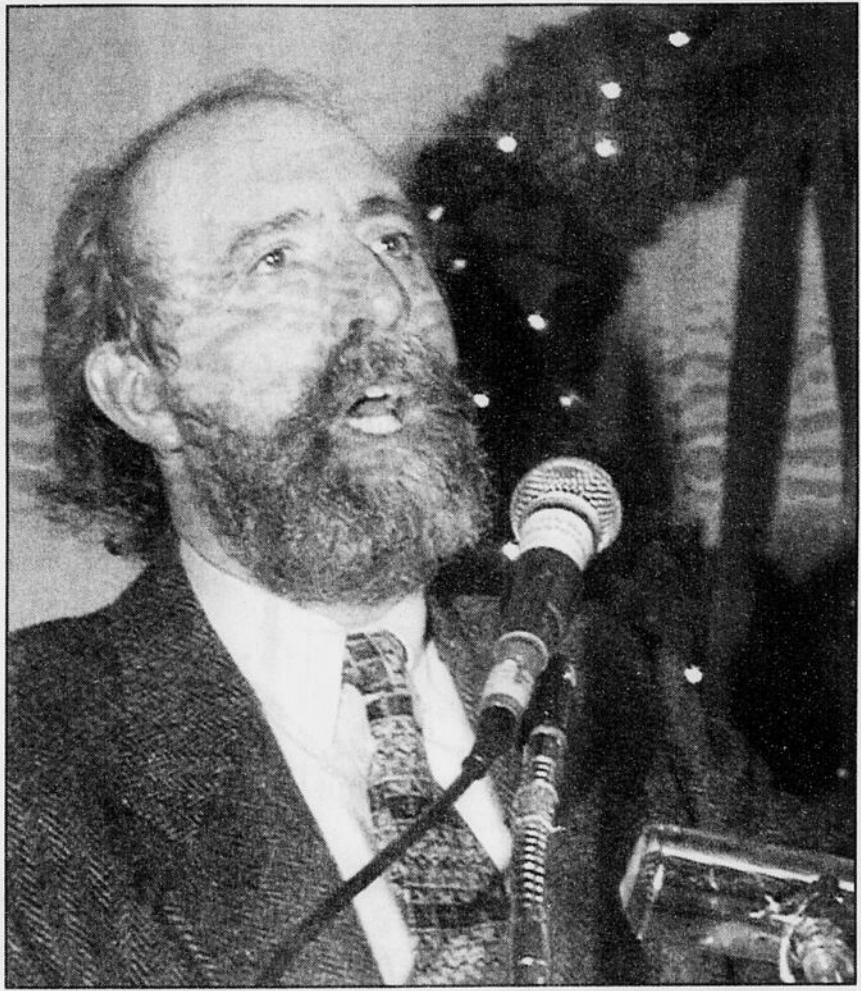
C'est par un «pont temporaire» de deux à trois ans d'accroissement des revenus de l'État que la CSN propose au gouvernement de mettre fin au «saccage» actuel dans les dépenses et d'attendre ainsi la connexion avec la reprise de l'emploi.

Et, a expliqué le président de la CSN, Gérald Larose, aux 600 syndiqués venus participer, hier soir, à Sherbrooke, au grand rassemblement sur la santé et les services sociaux, ce pont temporaire permettrait à l'État d'aller chercher 2,6 milliards \$ en revenus supplémentaires.

«Avec une surtaxe de 10 pour cent sur les bénéfices avant impôts des banques qui, malgré tout, conserverait un rendement de 11,7 pour cent - ce qui n'est pas rien -, on récupérerait 200 millions \$... Avec une taxe qui équivaudrait à 1/2 de 1 pour cent du rendement des fonds de pension, on irait chercher 750 millions \$», a notamment souligné M. Larose.

Dans son discours, M. Larose a accusé les tenants des coupures dans les dépenses de l'État de privilégier cette voie car elle ne les affecte pas. «Ils auront toujours l'argent pour se payer des soins de santé et d'envoyer leurs enfants à l'école. Eux, ils sont assurés de toujours s'en sortir...»

Le président du Conseil central de l'Estrie, Janvier Cliche, a pour sa part



signalé que sa centrale se range avec la Ville de Sherbrooke et exige le maintien d'un hôpital de soins de courte durée au centre-ville alors que des déclarations de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie (RRSSE) laisse croire que le site Bowen du CUSE pourrait devenir un centre de jour alors que tous les soins de courte durée seraient centrés à Fleurimont.

«La Régie régionale doit empêcher cette situation et tenir compte du fait que la présence d'un centre hospitalier de courte durée dans le centre-ville de Sherbrooke, c'est aussi se rapprocher des citoyennes et des citoyens qui y vivent et dont une forte proportion est dans des conditions de précarité et de pauvreté...»

Selon la CSN, le niveau des compressions est trop élevé et les réallocations de ressources sont nettement insuffisantes pour permettre des ajustements adéquats de services. Elle accuse le ministre de la Santé, Jean Rochon, et la RRSSE d'avoir leurré les travailleurs et la population en ne réallouant pas les ressources nécessaires à la réussite de la réorganisation de la santé et des services sociaux.

Les participants ont pu entendre également le président de la Fédération des affaires sociales, Louis Roy, et le vice-président de la CSN, Marc Laviolette.

Photo Imacom-Daguerre, Martin Blache  
Le président de la CSN, Gérald Larose, s'est adressé à la foule des 600 syndiqués CSN.

## 100 mises à pied à la Filature King

Le syndicat croit à une stratégie de l'employeur pour éviter de payer les congés fériés aux Fêtes

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Les Textiles Cavalier vont mettre à pied 100 de ses 260 travailleurs de la Filature King, de la rue Burlington, à Sherbrooke, à compter de samedi et pour une période qui s'étirera jusque vers la fin de janvier prochain.

Cette décision a été justifiée par la compagnie par des surplus d'inventaire.

Du côté des travailleurs, on ne croit guère à ce motif et on juge plutôt que le nouveau propriétaire - Textiles Cavalier a acquis ces actifs de Dominion Textile que récemment - y a plutôt vu une occasion d'épargner sur des congés fériés du temps des Fêtes qu'elle ne sera ainsi pas obligée de payer.

Hier en fin d'après-midi, en raison de l'heure tardive où l'information a été portée à la connaissance de La TRIBUNE, il n'a pas été possible de joindre la direction de l'usine pour en connaître davantage.

Au Syndicat des travailleurs de la Filature King (CSD), une réaction a été immédiate. Un conseiller syndical, Raymond Fillion, a même écrit au président de la compagnie, Basile Toutoungi.

Le syndicat lui dit être «estomaqué» par cette décision. «Aucun employé et encore moins le syndicat ne s'attendait à une telle mise à pied. Depuis quelques années que l'usine opère à pleine capacité, tout à coup la compagnie se rend compte, à trois semaines avant la période des Fêtes, qu'il y a un surplus d'inventaire. C'est complètement inacceptable», a écrit M. Fillion.

Il ajoute croire que la compagnie prend plutôt une décision stratégique qui fera en sorte qu'elle ne paiera pas les huit congés de la période des Fêtes aux travailleurs et travailleuses concernés. Il s'agit, souligne-t-il, d'une perte de salaire d'environ 80 000 \$.

«Beaucoup de travailleurs et travailleuses ont déjà engagé des montants d'argent pour leurs achats de cadeaux

pour Noël. Les employés vont recevoir leur premier chèque de chômage vers la fin de janvier 1997. De plus, la grande majorité des employés n'ont pas de délai de carence (deux semaines d'attente) de complété, ce qui veut dire qu'ils ne recevront aucun montant d'argent d'ici la fin de janvier 1997», a avancé M. Fillion.

Le syndicat estime que la compagnie met en péril le climat de confiance qui existe depuis deux ans à cet endroit. Il demande donc à M. Toutoungi de surseoir à sa décision et de reporter la mise à pied de quelques semaines, au début de 1997 en fait. Autrement, il exige le paiement des jours fériés à ces 100 travailleurs mis à pied.



**PAGETTE ALPHANUMÉRIQUE**  
À partir de  
**24.95\$**  
sur location

**Incluant:**

- Pagette
- Temps d'antenne
- Répartition des messages
- Réparation et service

**TéléPage inc**

1444, rue Parent, Sherbrooke  
**562-4683**



## L'ENDROIT DE L'UNIVERS

THÉÂTRE - POÉSIE - CONTES - JOUTES ORATOIRES 174 rue du Palais, au centre-ville de Sherbrooke RÉSERVATIONS (819) 346-6650

Un théâtre où la parole... aura toujours le dernier mot!

**BUREAU EN GROS**  
 Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

# De beaux cadeaux pour tous à p'tits prix

## Cadeaux pour moins de 150 \$

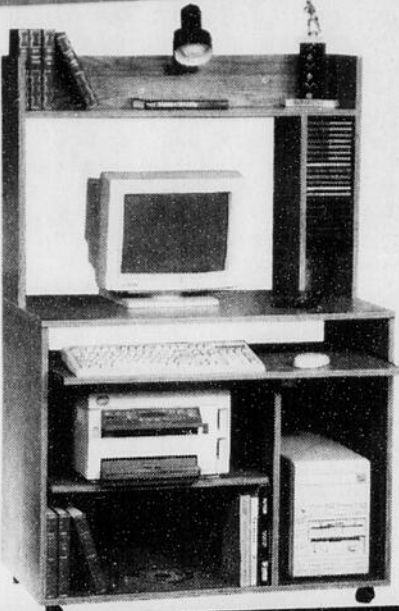
**MYLEX**

**149<sup>99</sup>**

**CHARIOT MULTIMEDIAS AVEC ETAGERE**

- Tablette coulissante pour clavier, rangement pour unité centrale à tour, étagère à fentes pour ranger disques compacts
- Facile à assembler
- Fini ton chêne ou chêne noir avec dessus gris granité

27539/34075



**Panasonic**

**149<sup>99</sup>**

**TÉLÉPHONE SANS FIL KX-T4068**

- Clavier double éclairé sur le combiné
- Télésignal bidirectionnel/interphone

34854



**GLOBAL**

**119<sup>99</sup>**

**CHAISE POLYVALENTE\***

- Hauteur à réglage par vérin à gaz siège et dossier façonnés
- Gris ou noir

33936/33938



**SANYO**

**119<sup>99</sup>**

**TÉLÉPHONE SANS FIL À 25 CANAUX**

- Mémoire de 10 numéros

32260



## Cadeaux pour moins de 100 \$

**SYSTEMBUILD**

**99<sup>99</sup>**

**BUREAU AVEC ETAGERE**

- Assemblage facile à gauche ou à droite
- Fini poirier

34680



**Panasonic**

**89<sup>99</sup>**

**TÉLÉPHONE SANS FIL**

- 10 canaux à changement à distance

19641



**TARGUS**

**99<sup>99</sup>**

**MALLETTE UNIVERSELLE**

- Sections pour ordinateur et imprimante; classeur expansible; compartiments

21993



**GLOBAL**

**79<sup>99</sup>**

**CHAISE ERGONOMIQUE POUR GENOUX\***

- Réduit la pression sur le dos
- Gris ou noir

28053/28054



**GE**

**69<sup>99</sup>**

**RÉPONDEUR ENTièrement NUMÉRIQUE**

- Indicateur vocal heure/jour
- 10 minutes d'enregistrement

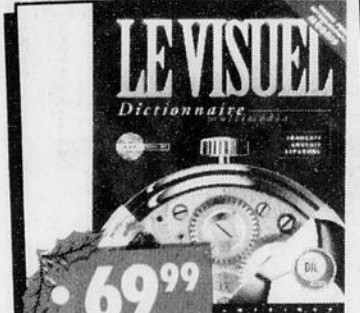
32235



**69<sup>99</sup>**

**CLAVIER ERGONOMIQUE POUR WINDOWS 95**

35510



**69<sup>99</sup>**

**LE DICTIONNAIRE VISUEL**

33230



**79<sup>99</sup>**

**LE CORRECTEUR 101**

33229

*Cadeaux pour maman :*

- ✓ Papier
- ✓ Postetime
- ✓ Nouvelle serviette
- ✓ Agenda électronique
- ✓ Magnétophone à microcassette
- ✓ Téléphone cellulaire
- ✓ Logiciel
- ✓ Livres d'affaires

## Cadeaux pour moins de 50 \$

**CASIO**

**44<sup>99</sup>**

**AGENDA DC 7800 DE 32 Ko A RETROCLAIRAGE**

- Affichage de 3 lignes x 14 caractères

33250



**CROSS**

**29<sup>99</sup>**

**STYLOS À BILLE ROULANTE METROPOLIS**

- Chromé/noir, noir/noir ou 23 carats/noir. Double or 1/20 14 carats.

33553



**44<sup>99</sup>**

**TIMMY CHASSEUR DE RÊVES**

34929



**29<sup>99</sup>**

**VIDÉOTRON INTERNET**

33352



**29<sup>99</sup>**

**CHAISE DE STÉNO À BAS PRIX\***

- Hauteur à réglage manuel
- Noir

29076



**25<sup>99</sup>**

**DISQUETTES, PAQ./50**

30788



**24<sup>99</sup>**

**MANETTE DE JEU LÉGÈRE WINGMAN**

34418



**24<sup>99</sup>**

**EMBALLAGE-AUBAINE**

- Stylo et étui en laiton pour cartes d'affaires.

35202



**19<sup>99</sup>**

**AIDE-MÉMOIRE EL-6090 DE 2 Ko**

- Affichage de 12 caractères x 2 lignes

34101



**34<sup>99</sup>**

**CAMBRIDGE PORTE-BLOC NOTES**

- Bloc-notes ivoire
- Rehaussé de cuir
- Calculatrice comprise
- 12 5/8 po x 9 1/2 po
- Noir, marine ou vert

34624



**19<sup>99</sup>**

**RELIURE À FERMETURE ÉCLAIR**

- Bloc-notes de 50 feuilles (format commercial) compris

34611



**19<sup>99</sup>**

**ENSEMBLE-CADEAU STYLO SENTINEL**

35388



**9<sup>99</sup>**

**Notre prix Rabais postal Prix après rabais**

14,99 -5,00 = 9,99

11787



**12<sup>99</sup>**

**TROUSSES D'ART VARIÉES**

35300/05



**8<sup>99</sup>**

**TROUSSE D'ART COMPLÈTE**

25327

Indécis ? Choisissez un certificat-cadeau de 25 \$, 50 \$ ou de 100 \$ !



**SHERBROOKE**

3325, BOUL. PORTLAND

COMMANDES PAR

TÉLÉPHONE : (819) 562-1966  
 TÉLÉCOPIEUR : (819) 562-8338



(ACHAT MINIMUM DE 50\$)  
 RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT. DEMANDEZ-NOUS DES DÉTAILS.

\*Garantie de 15 ans (Détails en magasin)

**HEURES D'OUVERTURE :**  
 LUN. À VEN. 8 h à 21 h  
 SAMEDI 9 h à 17 h  
 DIMANCHE 11 h à 17 h

SITE WEB

Bureau en gros est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux

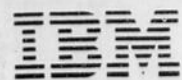


ENTREPRISE et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.

BUREAU EN GROS Bureau en gros limitée Les articles peuvent varier de ceux illustrés. ©The Business Depot Ltd. 1996

**BUREAU EN GROS**  
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

# Des cadeaux sensés !



## ORDINATEUR MULTIMÉDIAS APTIVA PENTIUM 166

**NOUVEAU!**

- Processeur Intel Pentium de 166 MHz
- Disque dur de 2,5 Go
- Mémoire vive de 16 Mo
- Lecteur CD-ROM à 8 vitesses
- Modem télécopieur 28,8
- Carte sonore de 16 bits avec haut-parleurs
- Mémoire vidéo de 2 Mo
- Garantie de 3 ans (Détails en magasin)



**MONITEUR MULTIMÉDIAS DE 15 po COMPRIS !**

**3999\$**

**LOUEZ À PARTIR DE \*143,96 \$/MOIS**  
\*Sur approbation de crédit - Délai de 36 mois

35205/35269

De tout en un seul endroit ! Nous vendons tous vos accessoires pour ordinateur - à p'tits prix !

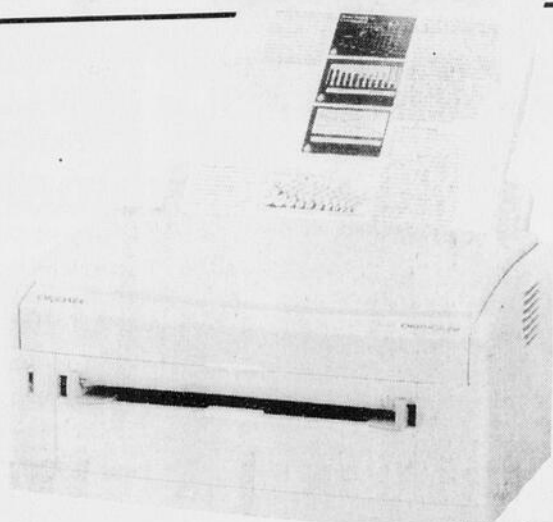
• Papier à copier de haute qualité • Disquettes de marques connues • Des tonnes de logiciels • Limiteurs de surtension • Tapis pour souris • Nous avons de tout !

OKIDATA

**399\$**

### IMPRIMANTE AU LASER OKIPAGE 4W

- Impression à DEL de calibre laser; imprime 4 pages par minute
- Pour définition de classe de 600 points/pouce
- Garantie de 5 ans sur la tête d'impression à DEL (Détails en magasin)



33043

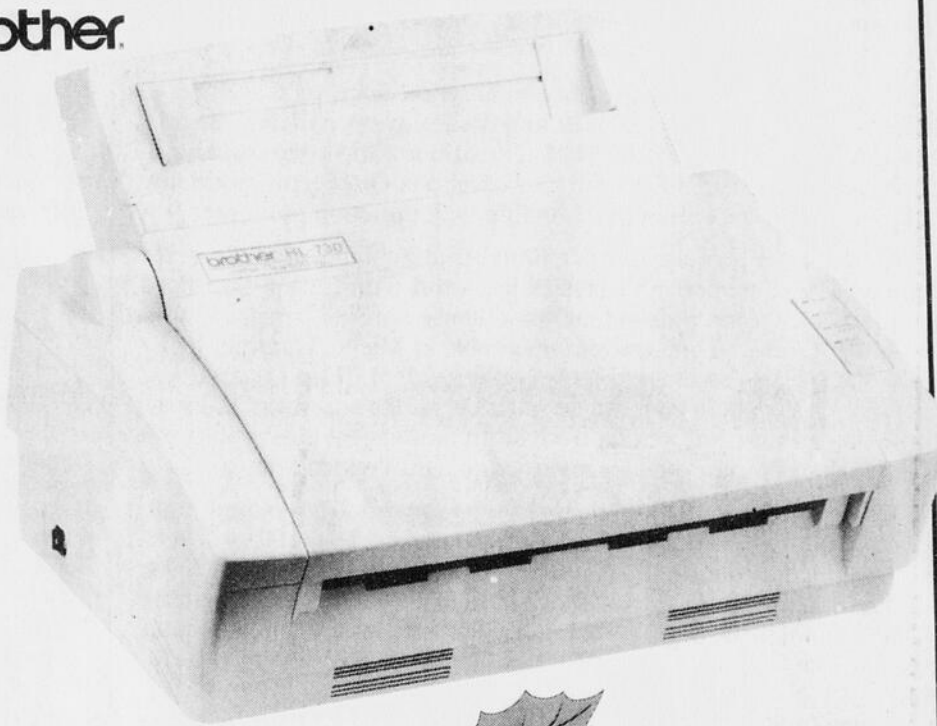
Cartouche de toner.....34034.....34,99

brother

### IMPRIMANTE AU LASER HL 730

- Définition de 600 points/pouce
- Imprime 6 pages/minute
- Pour Windows et DOS
- Imprimante pour Windows et DOS
- Alimentation de 200 pages

33751



**499\$**

Notre prix 549 \$  
Rabais postal - 50 \$  
Prix après rabais 499 \$

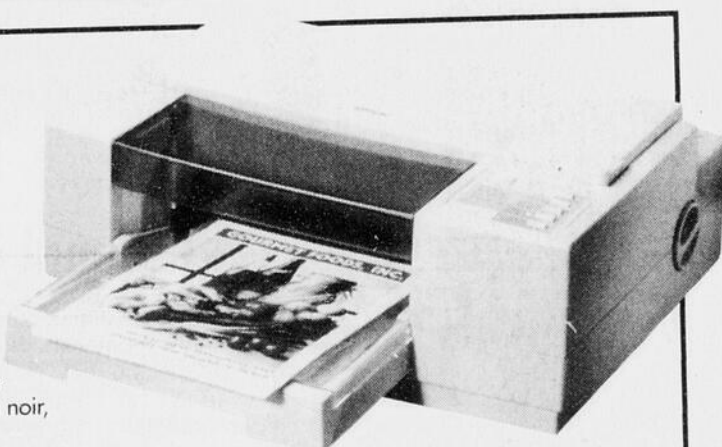
Cartouche de toner.....33783.....34,99

EPSON

**529\$**

### IMPRIMANTE À JET D'ENCRE COULEUR STYLUS PRO

- Définition de 720 points/pouce
- Impression de 3 pages/min. en noir, 1 page/min. en couleurs
- Alimentation de 100 pages
- Garantie de 2 ans (Détails en magasin)



30639

Cartouche de toner noire..23505..21,99  
Cartouche de toner en couleurs..23506..44,99

Des imprimantes de marques connues à p'tits prix... La qualité est évidente !

### IMPRIMANTE COULEUR BJC240 DE 360 POINTS/POUCE\*

- Couleur de qualité photographique
- Canon Creative 2.0 sur CD-ROM compris
- Ligne d'assistance téléphonique sans frais 24 heures sur 24

34694



**259\$**

### IMPRIMANTE COULEUR À BULLES D'ENCRE BJC 4100\*\*

- Définition de 720 x 360 points/pouce
- Mémoire tampon de 64 Ko
- Logiciel Canon Creative sur CD-ROM compris
- Garantie de 2 ans de remplacement (Détails en magasin)

31605

**Canon**

**319\$**

Cartouche de toner noire.....19617..27,99  
Cartouche de toner en couleurs..30787..49,99

Cartouche de toner noire.....27296...9,99  
Cartouche de toner en couleurs..27298..29,99

### IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 820CXI

- Définition de 600 points/pouce
- Impression de 6,5 pages/min. en noir
- Canon Creative 2.0 sur CD-ROM compris
- Ligne d'assistance téléphonique sans frais 24 heures sur 24

32526

### IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 870CXI

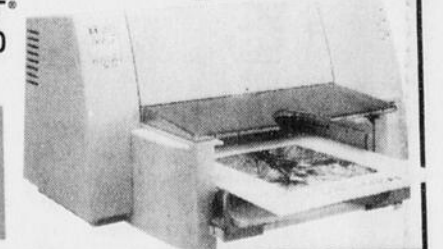
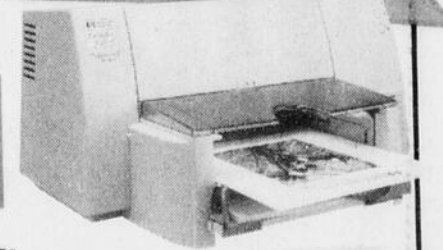
- Définition de 600 points/pouce
- Impression de 8 pages/min. en noir, 4 pages/min. en couleurs
- Alimentation de 150 pages
- Mémoire morte de 2 Mo, mémoire vive de .5 Mo

34903

**569\$**

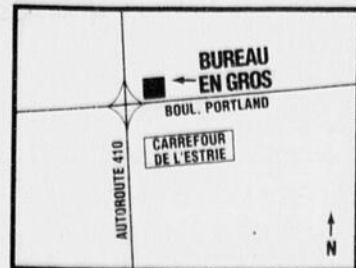
**699\$**

**hp HEWLETT PACKARD**



Cartouche de toner noire..31471..35,99  
Cartouche de toner en couleurs..31473..44,99

Indécis ? Choisissez un certificat-cadeau de 25 \$, 50 \$ ou de 100 \$



## SHERBROOKE

3325, BOUL. PORTLAND  
COMMANDES PAR

TÉLÉPHONE : (819) 562-1966  
TÉLÉCOPIEUR : (819) 562-8338

Les prix sont en vigueur du 4 décembre au 15 décembre 1996

**LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN**

(ACHAT MINIMUM DE 50\$)  
REGION DU MAGASIN SEULEMENT. DEMANDEZ-NOUS DES DÉTAILS.

**HEURES D'OUVERTURE :**  
LUN. À VEN. 8 h à 21 h  
SAMEDI 9 h à 17 h  
DIMANCHE 11 h à 17 h

SITE WEB  
http://www.bureauengros.com

Bureau en gros est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux



ENTREPRISE™ et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.

BUREAU EN GROS™ Bureau en gros limitée  
Les articles peuvent varier de ceux illustrés.  
©The Business Depot Ltd. 1996

# Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

## EDITORIAL

### Un sauveur?



Jacques PRONOVOST

Le Bloc Québécois a besoin d'un chef comme il a besoin d'un sauveur. Sans véritable raison d'être, encore moins depuis que le Parti Québécois est au pouvoir, le BQ ne peut espérer que de surfer sur la popularité de son ancien chef, Lucien Bouchard et la ferveur du noyau dur péquiste au Québec.

Bien que le parti ait emporté 53 sièges dans la province à la dernière élection, il lui aurait été difficile de faire aussi bien d'ici un an avec Michel Gauthier à sa tête.

D'abord parce que M. Gauthier n'est pas le flamboyant leader qu'est Lucien Bouchard, président-fondateur du Bloc, mais aussi parce que les données ont changé depuis. Et surtout parce que ce parti n'a plus de mission réelle.

Le Bloc ne devait être qu'un parti éphémère, ne protégeant à sa façon que les droits du Québec jusqu'à un référendum qu'ils espéraient gagnant. Celui-ci est passé et fut perdu par la coalition souverainiste. Le Bloc a perdu par le fait même sa vocation intrinsèque en même temps que son chef.

La présence du Bloc à Ottawa dans les prochaines années se définit difficilement en rapport à cette orientation du départ. Il peut y avoir un autre référendum d'ici quelques années; mais il pourrait aussi être repoussé assez loin dans le temps pour que les bloquistes ne sachent plus vraiment s'ils vont à Ottawa pour préparer l'accession du Québec à la souveraineté, ou se préparer une pension douillette comme députés.

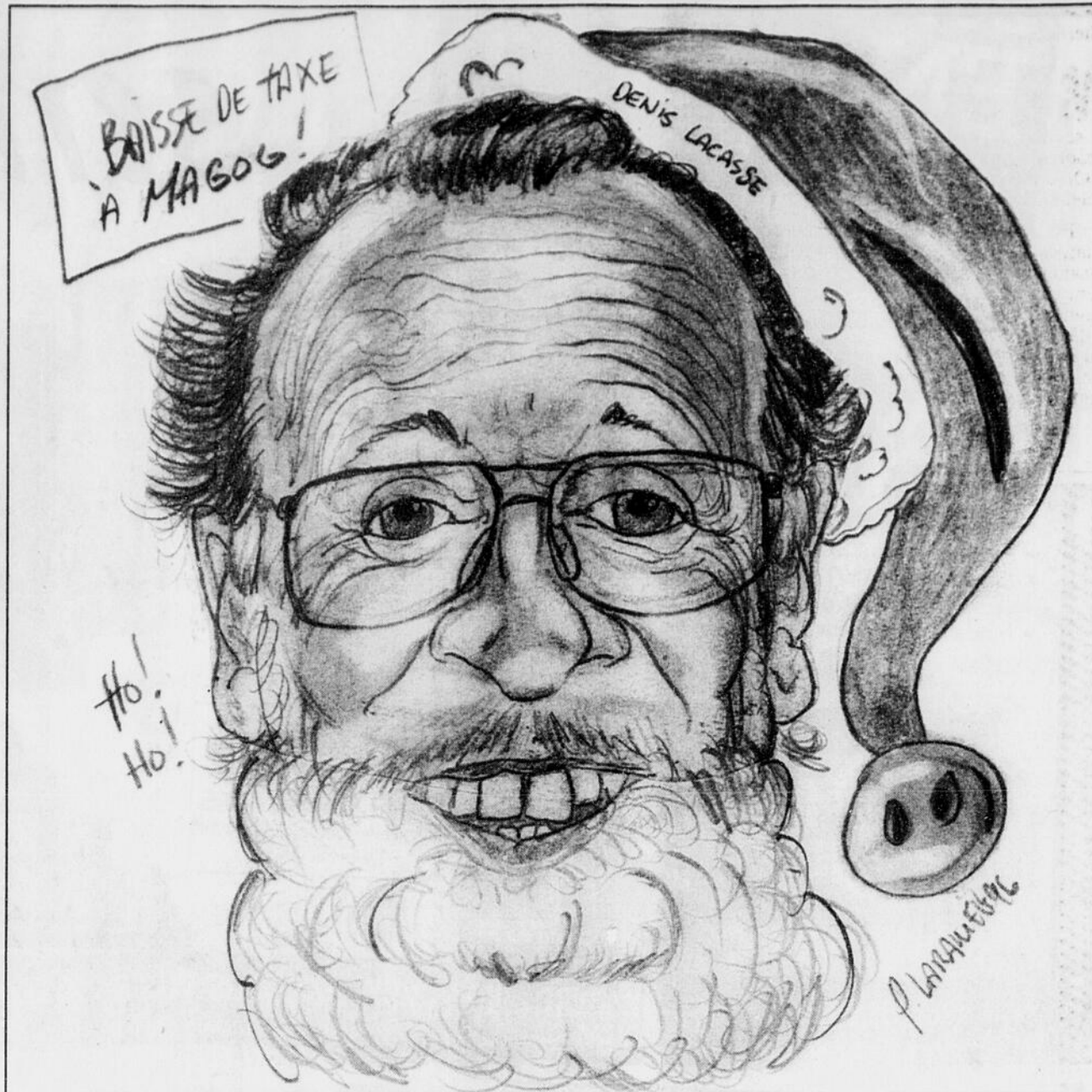
Avec un deuxième mandat, la plupart d'entre eux y auront droit. Tout député élu à la Chambre des Communes depuis six ans peut toucher une pension fédérale. Ainsi, les bloquistes, sécessionnistes, anti-Canada, auraient droit à une enveloppe en provenance d'Ottawa pour leurs vieux jours. Ceux élus après 1993, ce qui est le cas de la majorité d'entre eux, ils y auront droit après avoir atteint 55 ans. Seulement cinq d'entre eux y ont déjà renoncé.

Le temps est le pire ennemi des bloquistes. Comme ils ne pourront jamais revendiquer le pouvoir, peuvent-ils se condamner à perpétuité dans l'opposition et condamner les Québécois à y végéter avec eux?

Devant ce vacuum d'idées et cette absence de vision d'avenir à court terme, le Bloc a donc plus besoin d'un sauveur que d'un chef. Ses membres ont compris que Michel Gauthier n'incarnerait pas ce leader charismatique capable de faire accepter aux Québécois moins ardents souverainistes l'absence de finalité de leur action politique.

M. Gauthier possède une personnalité attachante, crédible, respectable. Mais il ne pouvait chausser les bottes d'un Lucien Bouchard sans subir cette comparaison toujours odieuse après le passage d'un chef adulé. L'intérim apparaissait inévitable et Michel Gauthier le mieux placé pour l'assumer le temps qu'il le fallait. Dans les circonstances il s'est bien acquitté de sa tâche, même si aujourd'hui ses propres membres préfèrent lui trouver un remplaçant plus visible, plus expansif, dans l'espoir qu'il les maintienne dans l'opposition.

L'incertitude qu'ils y parviennent ouvre grande la porte aux conservateurs de Jean Charest. Pour faire une percée, le chef tory doit miser sur la déconfiture des deux partis régionaux. Mais rien ne lui est acquis. Les conservateurs eux-mêmes ont fait subir les affres de l'intérim à Kim Campbell, avant de plébisciter Charest pour voir en lui le nouveau sauveur d'un parti à l'agonie. Les bloquistes trouveront-ils le leur?



## TRIBUNE LIBRE

### Bravo à la Ville de Sherbrooke

M. Jean Perrault  
Maire de la Ville de Sherbrooke

Le 25 octobre dernier, M. Rémy Trudel, ministre des Affaires municipales, décernait à la Ville de Sherbrooke le prix «Soutien au bénévolat» Dollard-Morin 1996. Les membres du Centre d'action bénévole de Sherbrooke, secteur de Caritas, désirent vous féliciter pour ce prix d'excellence.

Cette reconnaissance rejaillit sur l'ensemble de notre communauté. Elle démontre une volonté d'engagement de tous les partenaires à améliorer la qualité de vie des Sherbrookoises et Sherbrookoises. De plus, l'approche communautaire développée par la Ville a certainement stimulé un bon nombre de bénévoles à s'investir et comme vous le savez, à enrichir les services à la collectivité.

Nous souhaitons que ce mérite, malgré un contexte économique difficile, vous stimule à poursuivre vos politiques de reconnaissance et d'assistance aux organismes et groupes bénévoles.

Nous croyons qu'au-delà des retombées économiques, une ville qui reconnaît et supporte l'action bénévole contri-

bue à véhiculer des valeurs de solidarité et d'entraide. Ce faisant, elle se construit et se développe sur des bases solides en partenariat avec tous ses acteurs.

En terminant, nous vous saurions gré de transmettre nos félicitations à vos collègues ainsi qu'au personnel des Services récréatifs et communautaires.

Pour le Centre d'action bénévole de Sherbrooke, secteur de Caritas  
Michel Turcotte, président Secours-Amitié Estrie  
Rémi Demers, Secovie  
Michèle Marcoux, Institut universitaire de gérontologie, pavillon Youville  
Lise Courchesne, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux  
Jean-Guy Tremblay, Services récréatifs et communautaires de Sherbrooke  
Line Hamel, Centre d'action bénévole de Sherbrooke  
Desève Cormier, Caritas-Sherbrooke

## ALLOCATION

### «Trop souvent exclus»

Dans les circonstances actuelles, cela devient un défi de grande taille de trouver un emploi. Ce défi double en importance si la personne en recherche d'emploi est atteinte d'une déficience physique, sensorielle ou intellectuelle. L'employeur qui cherche à embaucher ces temps-ci a l'embaras du choix et, malheureusement, encore aujourd'hui, la personne handicapée fait trop souvent partie de l'exclusion sociale.

Dans cette société dirigée par les principes de «rentabilité», de «polyvalence», il n'est pas rare que l'employeur, qui reçoit la personne handicapée, postule sur l'offre d'emploi, ait tendance à penser que celle-ci ne pourra pas répondre à ces principes. Les limites de la personne handicapée, chose qui est malheureusement perçue en premier, sont trop souvent confirmées, par une vérification auprès du concerné.

On sait combien une entrevue est stressante. Imaginez la tension que la personne handicapée peut vivre, sachant très bien que sa situation gênera des préjugés, qui ne seront pas toujours avoués. On peut penser qu'une personne qui a l'habitude de s'habiller de façon un peu bohème ou encore qui utilise un langage qui laisse à désirer, pourra, ce jour-là, pour éviter des jugements dus à son apparence, enfiler des vêtements ou utiliser un langage considérés comme plus «acceptables» dans ces circonstances. Toutefois, pour la personne handicapée, il est souvent impossible de camoufler son handicap pour un temps. Combien de fois j'ai rêvé de pouvoir me défaire pour une heure de mon handicap, ne serait-ce que pour le temps du premier contact avec l'employeur. Trop souvent encore, le fauteuil roulant ou encore la canne blanche dit tout avant même que nous ayons pu placer un mot.

Ces préjugés persistent encore, souvent dû à un manque d'informa-



Julie Cournoyer

tion de la part des employeurs. C'est pourquoi il faut continuer à les sensibiliser sur les nombreuses choses que sont capables de faire les personnes handicapées, si bien sûr, on leur laisse leur place. Le message que je souhaite livrer auprès des employeurs se résume comme suit: laissez la chance à la personne handicapée de vous montrer ce qu'elle peut faire, avant de porter des jugements quant à son aptitude. Les barrières tombent lorsque le poste est adapté en fonction de la situation de la personne. Des ressources existent d'ailleurs afin d'adapter le poste de travail. De plus, des études démontrent que les personnes handicapées sur le marché du travail font preuve de fiabilité et de motivation, deux éléments qui ne sont pas à dédaigner. Laissez pour une fois passer la personne devant son fauteuil ou devant sa canne. Apprenez à découvrir les habiletés de la personne handicapée. Enfin, apprenez à apprivoiser la différence.

Julie Cournoyer

### Arrogance disent-ils?

Le sourire au visage, deux jeunes représentants de la FEUS sont fiers de rendre publiques les idées de cette association sur la restructuration de l'Université. En lisant les articles de La Tribune sur ce sujet (28 novembre), je souriais à la naïveté des propos qui y étaient livrés: de nombreux propos n'étaient pas à jour comme l'indique le recteur Pierre Reid aux journalistes de La Tribune (29 novembre) et presque tous révélèrent un manque de vision systémique des réalités et enjeux liés à la gestion d'une université. Lorsque j'en suis arrivée à la phrase sur «l'arrogance des administrations universitaires face aux étudiants», je me suis dit «Non, mais tout de même!» Comment osent-ils accuser les autres d'arrogance alors qu'ils ont l'audace de croire qu'ils ont suffisamment de connaissances et d'expérience pour proposer une «restructuration en profonds».

Cela fait 15 ans que je supervise des étudiantes et des étudiants de deuxième cycle qui font une maîtrise en psychologie. A la fin de chaque année académique je suis très émue de dire au revoir à ces jeunes professionnels. Ils ont tellement appris au cours d'une année, tellement évolué personnellement et professionnellement. J'ose croire que je les ai aidés dans leur démarche et si cela est possible c'est parce qu'ils reconnaissent mon expérience et acceptent que je les guide. Heureusement que j'ai le privilège de côtoyer des étudiantes et des étudiants quotidiennement et que je suis toujours émerveillée de leur potentiel, sinon je risquerais de dire ce que j'ai entendu hier: «Qu'ils sont bêtes les étudiants. Quelle jeunesse!» Quelle triste généralisation! J'espère qu'il y a des étudiantes et des étudiants membres de la FEUS qui se sont sentis gênés à la lecture des propos de leurs représentants et qu'ils oseront le dire.

Pour terminer, permettez-moi de préciser que je suis professeure à temps plein à l'Université depuis plus de neuf ans et dès mon engagement, on m'informait que l'exonération des frais de scolarité pour les enfants du personnel n'était plus offerte en bénéfice. Il s'agissait d'une mesure qui avait été créée pour attirer du personnel jeune et talentueux dans l'Estrie en vue de développer l'Université et elle n'avait plus de sens. Soit, certains membres plus âgés du personnel bénéficient aujourd'hui de cette exonération, l'Université respectant ses engagements à leur égard. Lorsqu'on rend une information publique on a une responsabilité sociale à l'égard de ce qu'on propage. Alors, chers représentants de la FEUS, faites donc vos devoirs comme il faut!

Nicole Chiasson  
Professeure  
Département de psychologie  
Université de Sherbrooke

### «J'ai mal à mon parti»

Il a suffi d'une bouderie hautement médiatisée pour que des péquistes voués à l'autonomie collective abdiquent leur autonomie individuelle. Et ce faisant, ils se sont faits voler leur congrès. Pourtant au clair avec eux-mêmes dans les commissions, bon nombre d'entre eux se sont laissés dicter leur conduite comme des ados en mal de direction lors de la plénière. A l'exemple de leur chef, les Chevette, Marois, Trudel, Rochon, Léonard, Bertrand, Ménard... et Harel, sont montés au micro des contre pour bloquer toute modification ou addition au programme qui risquait de bousculer les orientations que le «cheuf» voulait donner au parti. Le congrès devait cautionner le «cheuf». Et sommet de «l'hypocratie», c'est au nom de leur statut de militants et de militantes qu'ils ont joué de l'émotion pour forcer militants et militantes à le faire.

Désabusés, un grand nombre de congressistes ont été tentés de déchirer leur carte de membre. Certains l'ont fait, la mort dans l'âme, parlant de la nuit des bas couteaux. Des mauvais perdants? Pas du tout. Certains partisans du maintien de la loi 86 ou du partenariat-presque-préalable ont quitté le congrès: ils ne voulaient rien savoir d'une victoire arrachée au «tordage de tripes», craignant à raison qu'elle n'appelle une amère défaite. Il est urgent de changer les règles de participation aux délibérations. Il faut refuser aux députés, ministres et premier ministre d'intervenir sur le plancher du congrès. M. Bouchard répète à qui veut l'entendre qu'il ne peut y avoir qu'une voie vers la souveraineté, celle de la démocratie. C'est même au nom de cette démocratie qu'il a rejeté le retour à l'unilinguisme français. Le discours est édifiant. Il ne lui reste qu'à user de son influence pour s'interdire d'en abuser.

Le Parti québécois s'est permis un coup de cœur pour son nouveau chef. Il y a malheureusement risqué son âme. Reconnu jusque-là comme le seul parti vraiment démocratique, il sera dorénavant pointé du doigt comme étant le Parti de Lucien Bouchard. Il y a plus de 20 ans, René Lévesque menaçait aussi de partir quand une majorité de délégués s'opposaient à ses vues. Mais le parti était jeune, composé de militants et de militantes encore enclins à demander la permission de penser et d'agir. Qu'aujourd'hui encore cette même menace suffise à brouiller les esprits et les coeurs est bien plus inquiétant. Contrairement à ce que répètent les prêcheurs de l'incontournable ascension à la souveraineté, le peuple québécois pourrait fort bien rater son rendez-vous avec l'histoire, cette même histoire qui rappelle que les peuples qui ont remis leur destin à des sauveurs se sont fait massacrer.

Roland Berger  
Magog

ADMINISTRATION		RESSOURCES HUMAINES		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Michel Poulin Directeur	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Pierre Dubois Adjoints au directeur	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	

# St-Élie réussit presque à geler ses taxes

François GOUGEON  
Sherbrooke

Malgré l'augmentation importante de différentes dépenses, dont 24,3 pour cent uniquement pour le service de police dispensé par Sherbrooke, la municipalité de Saint-Élie-d'Orford est «quasiment» parvenue à geler sa facture de taxes, pour 1997.

En fait, alors que toutes les autres charges (ordures, aqueduc et égouts, assainissement des eaux, etc) ne bougent pas, seul le taux de la taxe foncière augmente de 0,3 pour cent par rapport à 1996, passant de 72,55 à 72,82 cents du cent dollars d'évaluation. C'est l'effort requis pour faire face à des dépenses globales de 3,3 millions \$.

Si le conseil municipal du maire Ri-

chard Gingras, qui se réunissait hier soir pour adopter le budget 1997, est parvenu à boucler l'exercice avec une si faible hausse de l'impôt de base, cela est dû à l'utilisation de 300 000 \$ de surplus de 350 000 \$ de surplus de cette année. Quant au surplus accumulé d'environ 1,5 million \$, on le garde en réserve pour «les coups durs».

Et là-dessus, compte tenu de l'expérience des derniers mois, le maire Gingras s'attend à d'autres «pelletages» dans la cour de sa municipalité, comme ailleurs au Québec du reste. «En fin d'année 1995, on a perdu 75 000 \$ avec l'abolition de la taxe sur les réseaux de distribution d'électricité et de gaz, la facture de la police augmentera de 78 000 \$ et on vient aussi de perdre 25 000 \$ avec l'abolition du remboursement de la TVQ. Malgré cela, on s'en tire bien avec une si faible hausse de

taxe foncière (0,3 pour cent) et notre taux de taxe demeure parmi les plus bas de la région sherbrookoise. Et pour le surplus accumulé de 1,5 million \$, ce n'est pas énorme avec le pelletage qui n'a pas fini de nous arriver», a commenté M. Gingras.

Saint-Élie-d'Orford doit aussi aux fortes activités de construction (219 maisons neuves et huit commerces en 11 mois) des retombées qui augmentent la colonne des revenus nouveaux. Les investissements de 15,7 millions \$ en construction au cours de 1996 (on pense terminer l'année avec un bilan semblable à Rock Forest) vont générer des taxes de 113 000 \$.

De façon détaillée, le budget de Saint-Élie-d'Orford comporte des revenus de 3,3 millions \$ dont 2,4 millions \$ en taxes foncières. Du côté des dépenses, 790 694 \$ vont pour les transferts,



Richard Gingras

525 856 \$ en frais de financement; 505 287 \$ pour la sécurité publique (police et incendies); 474 298 \$ à l'administration; 417 144 \$ à l'hygiène du milieu; 300 000 \$ aux immobilisations (les projets concernent du pavage à divers endroits, les premiers aménagements au parc à l'arrière de la Caisse populaire et la construction d'un bâtiment au garage municipal); 229 015 \$ pour les loisirs et la culture et 72 318 \$ pour l'urbanisme.

### Saint-Élie sur Internet

D'autre part, le maire Richard Gingras a confirmé que la municipalité fera son entrée sur le site Internet au début de 1997. Cela est rendu possible grâce à une entente avec la Bibliothèque centrale de l'Estrie, qui assumera les frais d'achat en équipement. La municipalité n'aura qu'à défrayer les coûts de location de la ligne de communications.

## Les cégépiens vont se prononcer sur le calendrier scolaire modifié

Sherbrooke (MR)

Demain jeudi, 11h30, les étudiants du Collège de Sherbrooke se réunissent à la cafétéria du pavillon 6 pour prendre position au sujet des modifications du calendrier scolaire adoptées par le conseil d'administration de l'établissement.

Ces modifications prévoient la reprise des récentes journées de grève des étudiants durant le congé des Fêtes. Selon la volonté du conseil d'administration, les 23, 24 décembre, 2 et 3 janvier seraient journées de classe et la semaine du 6 au 10 janvier, semaine d'examen.

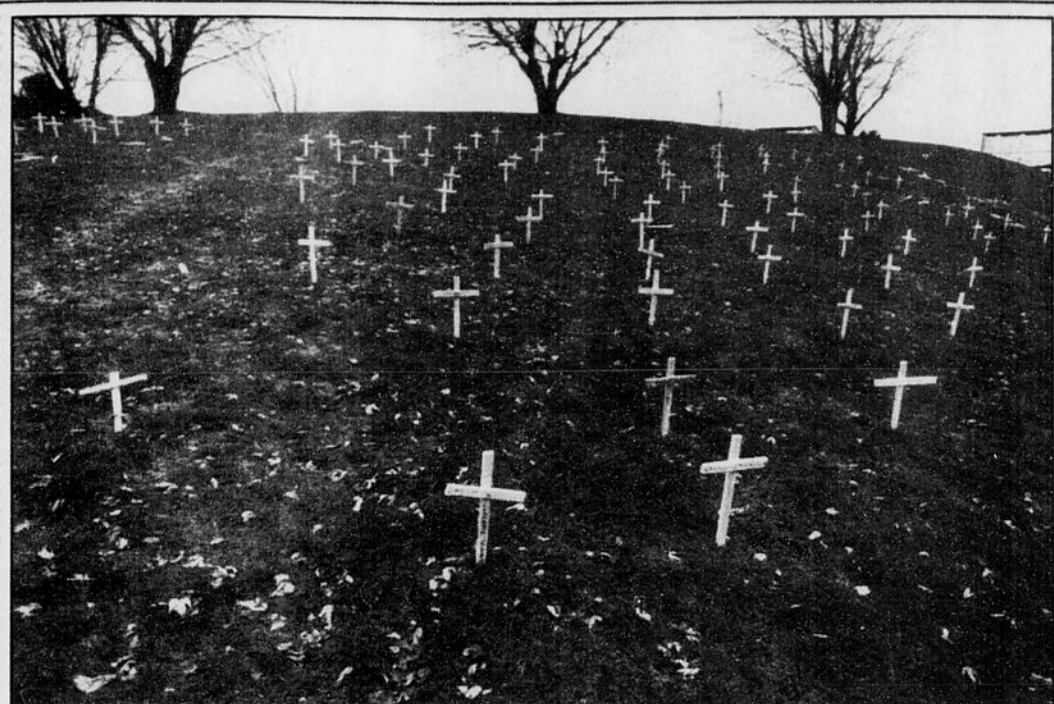
La Commission des études du Collège avait proposé que les 23, 24 décembre, 2 et 3 janvier soient des journées d'études et d'encadrement et la semaine du 6 au 10 janvier, semaine d'examen, mais le conseil d'administration a, sur division, résolu de décréter les 23, 24, 2 et 3 journées de classe.

Des journées d'études et d'encadrement auraient exigé des enseignants une disponibilité pour répondre aux besoins des collégiens, mais sans obliger les élèves à assister à des cours.

Pour sa part, l'Association des étudiantes et étudiants du Collège de Sherbrooke propose simplement qu'il n'y ait pas de reprise des neuf journées passées en grève.

Il est probable que la proposition de la Commission des études aurait fini par être acceptée par les collégiens, mais la rigidité du c.a. a une fois de plus mis le feu aux poudres.

Un professeur qui ne fait pas partie de la structure syndicale a aussi déclaré, dans une conversation informelle, qu'en 20 ans de carrière, jamais il n'avait vu au Collège des tensions comme celles qui existent présentement entre les enseignants et le Collège.



### Il n'y a personne sous terre...

Avec la fonte rapide de la neige, plus tôt cette semaine, les centaines de petites croix que les étudiants ont plantées sur les terrains de l'Université de Sherbrooke, dans le cadre de leur récent mouvement de protestation, deviennent beaucoup plus apparentes. C'est ce qu'on appelle l'effet à rebours, car les automobilistes viennent tout juste, avec raison, de remarquer ce bizarre de cimetière... Heureusement, il n'y a personne sous terre.

## Un circuit de karting à Ceras

Serge DENIS  
Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke a conclu hier une entente de location de cinq ans pour l'édifice Ceras avec l'entreprise Karting d'or de l'Estrie, qui se propose d'y ouvrir au grand public un circuit de mini-bolides dès janvier prochain.

Signée hier après-midi en présence du maire Jean Perrault, du conseiller du district du Parc-Victoria, Serge Cardin, et de deux investisseurs européens, Christian Wenzel et Eric Roze, cette entente rapportera 90 000 \$ par an à la Ville, avec une indexation annuelle, en plus de la soulager des frais d'entretien, de chauffage et autres qui seront assumés par le locataire.

Selon le maire Perrault, Sherbrooke économisera ainsi 165 000 \$ par an pour toute la durée du contrat. «Pour nous, je crois que c'est une très bonne affaire. Surtout que nous avons obtenu une libération de six semaines par année pour que nous puissions continuer d'y tenir l'Exposition agricole de Sherbrooke», confie-t-il. Les autres organismes qui tenaient des événements à cet endroit devront

dorénavant traiter avec Karting d'or de l'Estrie.

Pour leur part, les investisseurs ont salué l'ouverture qu'a manifestée la Ville envers ce projet. Ils n'écartent d'ailleurs pas l'éventualité de procéder à d'autres investissements à Sherbrooke, notamment dans le domaine industriel, a précisé M. Wenzel.

Cette entente a été rendue possible grâce à la participation de l'entreprise Euro-Québec Contacts qui a servi de courroie de transmission entre les deux parties. Des partenaires minoritaires de la région se sont également lancés dans cette aventure.

### 10 emplois

Si elle refuse de chiffrer le montant qui sera investi dans l'édifice Ceras, la porte-parole d'Euro-Québec Contacts, Jacinthe Bélisle, soutient que six à dix emplois devraient voir le jour grâce à ce projet.

«Les investisseurs ont vraiment décidé d'y aller avec ce qui se fait de mieux. C'est du dernier cri», affirme Mme Bélisle.

Après les Fêtes, une quinzaine de petits bolides quitteront l'Europe à destination de Sher-

brooke. À leur arrivée, on aura balisé le circuit de pneus et de barrières. «La piste qui sera dessinée sera un beau défi pour les gens. On aura la sensation de courir sur un circuit de Formule Un», reprend-elle en confirmant que le karting connaît actuellement une période très florissante en Europe.

Si tout va comme prévu, le nouveau centre Karting d'or de l'Estrie devrait accueillir ses premiers adeptes de vitesse au cours du mois qui vient. Le permis de conduire sera demandé aux clients en temps normal, mais il sera également possible de faire certaines exceptions, soutient Mme Bélisle. Même si le coût d'utilisation est relativement élevé, il est question de 12 \$ pour 10 minutes de sensations fortes, Jacinthe Bélisle soutient qu'il y a suffisamment d'amateurs de sport automobile pour assurer l'avenir de l'entreprise à Sherbrooke.

Et puisqu'il ne roulera jamais plus de 10 véhicules en même temps sur la piste, la porte-parole d'Euro-Québec Contacts affirme que la ventilation de l'édifice Ceras suffira amplement à remplacer l'air vicié par ces petits moteurs quatre temps d'une cylindrée de 160 centimètres cubes.

## La construction devrait franchir le cap des 20 millions \$ à Rock Forest

Rock Forest (MM)

Si la tendance qui se manifeste depuis le début de l'année se maintient jusqu'à la fin du mois, la Ville de Rock Forest franchira allègrement le cap des 20 millions \$ en valeur de permis de construction émis depuis le début de l'année.

À la fin du mois de novembre, une valeur totale de 19 113 500 \$ a été inscrite dans le registre de la Ville, ce qui en fait le plus important résultat jamais obtenu.

Cette valeur totale a été atteinte en raison d'un résultat mensuel (novembre) de 1 028 300 \$. C'est néanmoins inférieur aux trois mois précédents au cours desquels Rock Forest avait émis des permis de construction pour l'équivalent de 1,5 million \$ (août), 1,4 million \$ en septembre et 1,2 million \$ en

octobre.

En 1995, à la fin du mois de novembre, le résultat cumulé était de 13,2 millions \$. Un an plus tard, l'augmentation cumulative est de 44,8%, avec 19,1 millions \$.

Une vue d'ensemble des résultats obtenus à ce jour, en comparaison de ceux colligés en 1995, montrent que huit mois, cette année, ont affiché des résultats mensuels de plus d'un million \$ en valeur de permis émis. De ces huit mois, trois mois (mars, avril et mai) ont vu des valeurs atteindre plus de 2 millions \$ et un mois, celui d'avril, a même permis à Rock Forest d'afficher un résultat de 5,7 millions \$. L'an dernier, cinq mois avaient cumulé des valeurs de plus d'un million \$, dont deux mois supérieures à deux millions \$.

ÉDITION SPÉCIALE  
Publireportage

**Entreprise d'ici**

À ne pas manquer demain dans **LaTribune** :

**Sutton**

**MISE AU POINT**

Dans la circulaire Sears Aujourd'hui en vigueur du 2 au 8 décembre 1996 et distribuée le 1er décembre 1996, à la page 10 pour l'article: 3 paires de chaussettes ou 2 culottes bikini dans un sac ourson, en soldé à 14,99 le paquet, veuillez noter que seulement les 2 culottes sont offertes dans un sac ourson et non les 3 paires de chaussettes comme peut le laisser entendre le texte.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

**SEARS**

**LE MEILLEUR CHOIX EN ESTRIE**

**VENTE de SKIS de FOND**

**Du 28 novembre au 8 décembre**

**ENSEMBLES skis-bottes Fixations-bâtons à partir de 199<sup>99</sup>\$**

**Pas de TPS et cadeau-surprise aux 20 premiers acheteurs!**

**SKIS jusqu'à 70% de rabais**

**TAXES incluses sur les vêtements et les accessoires de SKI de FOND**

**Des skis pour toutes catégories**

Débutant — Intermédiaire — Entraînement  
Hors-piste — Télémart — Enfant

**ELAN** **SALOMON**  
**TOURING** **alpina**  
**FISCHER** **PELTONEN** **ATOMIC** **ASOLO**  
**MERRELL** **JARVINEN**

**Boutique La Randonnée**  
292, rue King Ouest, Sherbrooke, 566-8882

**LE MEILLEUR CHOIX EN ESTRIE**

# «Le Bloc n'a plus sa raison d'être»

□ Jean Charest tire sur ses adversaires

Michel MORIN  
Sherbrooke

Ce n'est pas en changeant de chef que le Bloc québécois va solutionner son problème.

C'est ce que soutient le chef du Parti conservateur et député de Sherbrooke, Jean Charest, qui estime que le Bloc québécois n'a tout simplement plus sa raison d'être et ce, depuis que la souveraineté du Québec a été reléguée au second plan.

«Les gens du Bloc ont dit et répété que cette formation serait éphémère, temporaire. Pourtant, ils sont encore là et veulent y rester. Le Bloc québécois, dans les faits, n'a plus sa raison d'être. C'est tout. Dans ce contexte, je ne vois pas ce que l'élection d'un nouveau chef aura comme effet.»

Jean Charest mentionne que l'électorat québécois, las de toute la question constitutionnelle, l'exprime clairement lors de la prochaine élection fédérale.

«Ce qui compte en ce moment, c'est l'économie et l'emploi. Et pourtant, de poursuivre Jean Charest, on n'entend pas souvent les députés du Bloc québécois parler de ces sujets. J'ai la conviction que l'électeur québécois fera clairement savoir au Bloc québécois qu'il n'a plus sa raison d'être. En réalité, le Bloc, c'était Lucien Bouchard et Lucien Bouchard, c'était le Bloc.»

Or, si les députés du Bloc québécois décident d'être encore de la partie lors de la prochaine élection, le député de Sherbrooke prédit qu'ils lanceront un appel d'urgence au premier ministre du Québec.

«Je suis persuadé que Lucien Bouchard sera appelé pour les aider. Ils n'ont plus la légitimité pour être encore là: eux-mêmes l'avaient dit. S'ils veulent rester pour toucher leur pension? Je ne sais pas. Il faut leur



Ce n'est pas en changeant de chef que le Bloc québécois va solutionner son problème, affirme Jean Charest.

poser la question.»

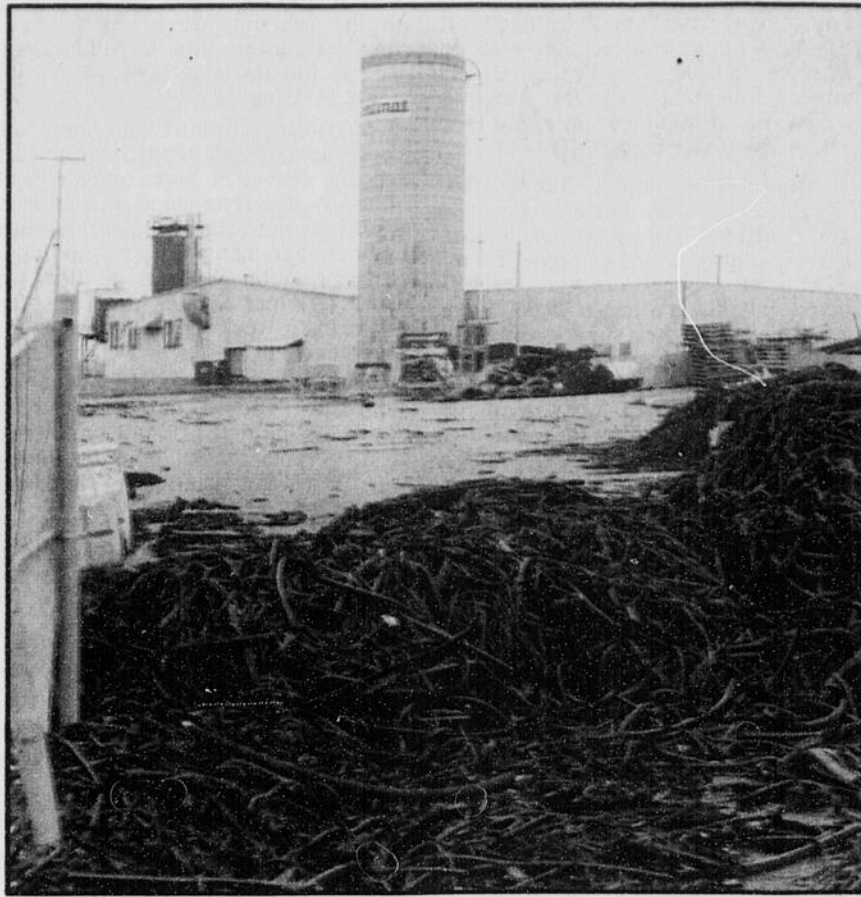
## Candidature

Invité à commenter l'entrée en scène de Noël Richard, actuel président de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, à titre de candidat à l'investiture conservatrice dans le comté de Mégantic-Compton-Stanstead, Jean Charest a simplement dit que des rumeurs circulent à ce sujet.

«Je préfère laisser aux candidats le soin de faire part de leur intention. Mais il est clair qu'il y a de l'intérêt pour notre parti en vue des prochaines élections. Je reviens d'une tournée au Québec, reprend Jean Charest, et il y a pas mal d'enthousiasme.»

# Animat: ça sent la relance

□ La vente de Caoutech devrait profiter à l'usine de Saint-Élie-d'Orford



Imacom-Daguerre, René Marquis

La vente de Caoutech, à Pointe-aux-Trembles, pourrait bien relancer la production de revêtement de caoutchouc à l'usine Animat, de Saint-Élie-d'Orford.

Saint-Élie-d'Orford (MM)

Autrefois propriété de Rosaire Croteau et Ange-Albert Allard, la division Caoutech, déménagée à Pointe-aux-Trembles, a récemment été acquise par Développement Phoenix, une entreprise de Québec.

D'après les renseignements obtenus, l'entreprise de Pointe-aux-Trembles devrait reprendre la production de poudrette de caoutchouc le printemps prochain.

Et selon une entente conclue entre les nouveaux propriétaires de Caoutech et les dirigeants de l'entreprise Animat à St-Élie, que sont toujours Rosaire Croteau et Ange-Albert Allard, cette production de poudrette sera acheminée à Saint-Élie-d'Orford.

## Vers une relance

Pour l'heure, l'entreprise Animat, à Saint-Élie, semble fonctionner au ralenti. La matière première provient en partie des États-Unis, une situation qui devrait perdurer jusqu'à ce que Caoutech, ou Développement Phoenix, relance les activités à Pointe-aux-Trembles.

Et si les projections sont respectées, Animat pourrait reprendre sa production de revêtements de caoutchouc sur une base soutenue dès que son ancienne filiale, Caoutech, aura commencé à décharger les pneus usagés pour en faire de la poudrette de caoutchouc.

Il faut se rappeler que l'entreprise Animat, devant le succès connu dans le passé par sa production de revêtement de caoutchouc, avait décidé de créer une filiale à Saint-Élie-d'Orford qui verrait à produire de la poudrette de caoutchouc. Dans le but de s'autosuffire et de ne plus être à la remorque de l'approvisionnement extérieur.

Mais quand cette filiale est arrivée dans le décor, aux abords du chemin Godin, le paysage et la quiétude des lieux ont été passablement perturbés. Les citoyens se sont élevés contre la venue de ces pneus, tout autant que contre les activités industrielles qui y étaient pratiquées.

Plusieurs incendies se sont également déclarés, ajoutant encore plus d'inquiétudes. Devant ces événements, les propriétaires du temps, MM. Allard et Croteau, décidaient de mettre le cap vers Pointe-aux-Trembles.

## EN BREF

### Les syndiqués du secteur public manifestent

Sherbrooke (SD) - La circulation risque d'être passablement perturbée aujourd'hui à Sherbrooke puisque au moins 200 automobilistes participeront à une parade dans les rues de la ville à l'invitation du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie. L'heure et le circuit de la manifestation seront dévoilés à 15h cet après-midi à la polyvalente Le Triplet. Des groupes de syndiqués affiliés à la CEO et à la CSN téléphonaient un à un au SEE en soirée hier pour confirmer la présence de leurs membres au cortège. Ils désirent ainsi signifier au gouvernement qué-

bécois leur opposition aux propositions faites aux employés du secteur public.

### Congrès des étudiants en génie

Sherbrooke - La faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke sera l'hôte du 29<sup>e</sup> congrès des étudiants en génie du Canada, du 2 au 8 janvier prochain, sous le thème «L'ingénierie simultanée: le génie de l'avenir».

Près de 200 étudiants provenant de 42 universités canadiennes prendront part à cette rencontre qui se déroulera à l'hôtel Delta de Sherbrooke.

Ça bouge...  
sur le territoire de  
**La Tribune**

REMISE DE CHÈQUE  
À LA GRANDE TABLE  
PAR LE CLUB RICHELIEU



Lors du dernier souper-conférence du Club Richelieu de Sherbrooke, le président, Marcel Prévéreau, était heureux de remettre un chèque au montant de 1 000\$ à Mme Nicole Rousseau de La Grande Table. Mme Carole Lemire de Espace Estrie reçoit également un chèque au montant de 1 000\$ des mains du président sortant, Michel Poulin.

Un des buts du Club Richelieu, très actif en région, est de venir en aide aux enfants d'ici. C'est par le biais d'un tirage-voyage, qui débutera sous peu, que le Club Richelieu Sherbrooke agit directement auprès de nos enfants.

SPORTS-EXPERTS RÉNOVE ET  
FAIT UN GAGNANT!



Dans le cadre des rénovations majeures effectuées chez Sports Experts au Carrefour de l'Estrie, les propriétaires, Roger Héroux et Nicolas Mathieu ont organisé un tirage, en collaboration avec Jay Peak. Sur la photo, à gauche, Guy Beaubien, enseignant au Collège de Sherbrooke, reçoit des mains de Nicolas Mathieu, son prix, un séjour de deux jours au Mont Jay Peak

25942

# TERRA NOSTRA

Carrefour de l'Estrie  
Tél.: 829-9480 / 9712



TERRA NOSTRA

## BON-RABAIS



Rabais de cinquante dollars (50 \$) sur tout achat de marchandise à prix régulier de deux cent dollars (200 \$) et plus, échangeable à la boutique TERRA NOSTRA du Carrefour de l'Estrie.

Valable sur la marchandise offerte à prix régulier, jusqu'au 15 décembre 1996 seulement. Applicable lors d'une mise de côté mais non applicable comme dépôt ou comme paiement final. Les fax similaires ne sont pas acceptés. Un bon par achat seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion ni avec l'escompte de la carte VISA Desjardins/ Groupe Marie-Claire.

50

25929